

Projet de fonctionnement du dispositif ULIS au lycée Antonin Carême

Le dispositif ULIS du lycée Antonin Carême accompagne les élèves à besoins éducatifs particuliers, en leur proposant un cadre inclusif et adapté à leurs spécificités. L'inclusion est un enjeu qui va **au-delà de l'accueil** des élèves, c'est une démarche complexe, qui demande un engagement fort et continu, qui nécessite une **mobilisation collective** de la communauté éducative, des familles et des partenaires.

Le dispositif ULIS, en tant qu'appui, cherche à **accompagner cette ambition**, en tenant compte des réalités du terrain.

En s'alignant sur les orientations définies par le projet d'établissement, ce projet de fonctionnement vise à :

- Renforcer l'inclusion scolaire et professionnelle des élèves ULIS, les accompagner dans leur parcours de formation, sécuriser leur poursuite d'études et leur insertion professionnelle.
- Mobiliser les acteurs internes et externes pour construire un environnement inclusif, collaboratif et durable.
- Poser les bases pour de nouvelles initiatives, comme l'ouverture européenne et la généralisation des pratiques inclusives, au sein de l'établissement.

Inclusion scolaire

Déploiement des adaptations pédagogiques

- Mise en place de **pédagogies inclusives** avec des propositions concrètes d'adaptations dans toutes les disciplines. L'objectif est de créer des **ressources accessibles** et de promouvoir la **mutualisation des pratiques** pédagogiques entre les enseignants.
- **Séances de co-intervention** avec les enseignants pour répondre aux besoins spécifiques des élèves, particulièrement dans les cours les plus exigeants, comme les matières techniques ou les enseignements de spécialité.

Regroupements pédagogiques ciblés

- Organisation d'ateliers pratiques pour travailler des compétences clés comme la compréhension des consignes, l'expression écrite, la mémorisation, ou l'organisation du travail.
- **Soutien individualisé** pour adapter les supports de cours et développer des stratégies méthodologiques (prise de notes, gestion du temps, etc.), en lien avec les besoins spécifiques des élèves.

Sécurisation des parcours professionnels

Création d'un répertoire d'entreprises inclusives

- **Répertoire d'entreprises locales** adaptées à l'accueil des élèves ULIS, en vue de garantir des PFMP sécurisées et inclusives. Ce répertoire évoluera au fur et à mesure des partenariats établis avec les entreprises.
- **Accompagnement renforcé** pour les élèves en terminale ou en seconde dans leur recherche de PFMP, avec un focus particulier sur les entreprises sensibles aux besoins des élèves EBEP.

Accompagnement à l'insertion professionnelle

- Prévision d'ateliers pratiques (rédaction de CV, préparation aux entretiens) pour les élèves, pour mieux les préparer à leur entrée dans le monde professionnel.
- Sensibilisation des familles et des élèves de 3ème aux **prérequis spécifiques** des formations professionnelles, informer sur les poursuites d'études possibles, les certificats de spécialisation, les formations en 1 an (CAP EPC), via des **réunions de sensibilisation**, en établissement ou en tiers-lieux.
- Participation active à des forums, pour développer des **partenariats locaux** et créer des **opportunités d'insertion professionnelle** pour les élèves.

Sensibilisation au handicap

Actions de sensibilisation auprès des élèves et de la communauté éducative

- Collaboration avec des associations spécialisées dans le handicap pour organiser des actions de **sensibilisation** au handicap, comme des ateliers ou des conférences.
- Valorisation des projets inclusifs de l'établissement via des **témoignages d'élèves** et des **interviews**, mais aussi via des médias comme la **web radio** du lycée.

Formation continue des enseignants

- Soutien dans la **formation des enseignants** sur les enjeux de l'inclusion et les stratégies pédagogiques adaptées aux besoins des élèves ULIS. Des **formations ciblées** seront proposées pour renforcer l'approche inclusive dans les pratiques pédagogiques.

Perspectives d'ouverture européenne

Préparation des mobilités Erasmus+

- Le projet Erasmus+ pour les élèves ULIS se mettra en place progressivement, avec une première **mobilité en 2025-2026**, permettant à des élèves CAP et ULIS de participer à des échanges européens dans des établissements partenaires.
- Participation à une **mobilité aux Pays-Bas** pour explorer des pratiques inclusives, dans des établissements spécialisés, afin de renforcer les liens avec le réseau européen et d'intégrer ces nouvelles pratiques dans notre dispositif.

Organisation et collaboration

Liaison collège-lycée

- Collaboration avec les **coordonnateurs ULIS des collèges, les enseignants spécialisés et directeurs-adjoints des SEGPA** du secteur, pour mieux accompagner les élèves de 3ème dans leur orientation vers le lycée. Cette collaboration passe par l'organisation de **visites découverte**, pour donner aux élèves un aperçu plus concret des différentes filières proposées au lycée.
- Sensibilisation des élèves et des familles sur les **préparations spécifiques** nécessaires pour réussir dans des formations professionnelles exigeantes, notamment la motricité fine, la gestion des outils, et les compétences relationnelles.

Soutien aux enseignants

- Organisation de formations régulières sur les **adaptations pédagogiques**, le co-enseignement et la gestion des élèves avec des troubles spécifiques.
- Accompagnement des équipes pédagogiques pour **gérer des situations complexes** avec des élèves ULIS ou EBEP, en partageant des stratégies concrètes et en sollicitant des **personnes-ressources expérimentées**.

Rôle des AESH

- **Coordination des interventions AESH** pour optimiser leur présence dans les cours les plus nécessaires, en fonction des besoins prioritaires des élèves.
- Travail en **complémentarité avec les enseignants**, pour ajuster les pratiques pédagogiques et garantir que les interventions sont adaptées et efficaces pour chaque élève.

Participation aux instances de l'établissement

- Participation active au conseil d'administration, aux **conseils pédagogiques**, aux **réunions du comité de pilotage Erasmus+**, afin de contribuer à l'élaboration des projets et à la mise en œuvre de stratégies pédagogiques adaptées à l'inclusion des élèves ULIS.
- **Intégration au GPDS**, afin de participer activement à la mise en place de stratégies visant à prévenir le décrochage scolaire, en particulier pour les élèves ULIS, à la croisée des enjeux d'inclusion et de réussite scolaire.

Communication et suivi administratif

Relations avec les familles

- L'accompagnement des familles sera une priorité, en veillant à établir une **relation de confiance** et en les aidant à mieux comprendre les démarches administratives et les parcours scolaires de leurs enfants.
- Organisation régulière de réunions de suivi et de **réunions d'information** pour informer les familles sur les différents aspects de l'accompagnement scolaire et de l'insertion professionnelle.

Suivi administratif

- Centralisation et mise à jour des **documents administratifs** nécessaires au bon suivi des élèves ULIS, notamment les **GEVASCO**, **ESS**, et **notifications MDPH**.
- Transmission de **bilans trimestriels** pour suivre l'évolution du dispositif, son déroulement et son développement.
- Mise à jour du **tableau de bord numérique** pour suivre l'évolution des parcours des élèves, avec un accès transparent pour les acteurs impliqués.